

Planification annuelle 2024-2033 1er cycle (sec. 1 & 2)

Éducation physique et à la santé

Compétences développées par l'élève	
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Compétence 1	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève sélectionne des actions et des enchaînements qui répondent aux contraintes de l'environnement physique. Il exécute les actions motrices et les enchaînements planifiés selon les techniques appropriées. Il démontre son efficacité motrice en tenant compte d'un nombre élevé de contraintes, en assurant une continuité dans ses actions ou ses enchaînements et en ajustant la direction et le rythme d'exécution selon le but visé. Il peut discerner les règles de sécurité qui s'imposent et les appliquer de façon rigoureuse. À l'aide d'informations variées issues de l'analyse de ses réussites et de ses difficultés, il est en mesure de faire un bilan de sa démarche, d'apprécier ses résultats et de déterminer les moyens à prendre pour les améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Compétence 2	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève est en mesure de concevoir, avec son ou ses partenaires, un plan d'action qui comporte des stratégies conformes aux principes d'action et aux rôles à jouer. Il tient compte des exigences relatives à la situation. Son efficacité motrice se manifeste par un contrôle accru de ses exécutions et par l'ajustement continu des actions et des tactiques, selon la stratégie planifiée et les aspects imprévisibles de l'activité. Il discerne les règles de sécurité et les applique de façon rigoureuse et fait preuve d'un esprit sportif en tout temps. Selon les réussites qu'il a obtenues et les difficultés auxquelles il a fait face, il est en mesure de faire un bilan de sa prestation et de celle de ses partenaires, et de déterminer les moyens à prendre pour les améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif Compétence 3	Au cours de l'année, l'élève élabore des plans de pratique régulière d'activités physiques et d'amélioration ou de maintien de saines habitudes de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée de 18 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Il évalue sa démarche, ses plans, ses résultats, l'atteinte de ses objectifs et dégage les apprentissages réalisés.
Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
Tout le matériel dont dispose le département d'éducation physique	La tenue sportive (t-shirt, short et pantalon de sport, autre que celui de l'école) est obligatoire ainsi que les souliers de course. Le hoodie, autre que celui de l'école, sera accepté lorsque les cours d'éducation physique se déroulent à l'extérieur. Le port des vêtements appropriés à la piscine sera requis
Devoirs, leçons et autres exigences Planifier sa présence au cours en apportant sa tenue sportive. Vérification préalable des plateaux sur la grille disponible et affichée. Consulter le Classroom sur une base régulière. Laisser son téléphone au casier.	Récupération et enrichissement Activités du midi tous les jours, selon l'horaire du département d'éducation physique Récupération selon l'horaire de l'enseignant de votre enfant

Planification annuelle des moyens d'action 2024-25

Etape	Moyens d'action ¹	Compétence	Nature des évaluations
1 (20%)	Course à pied	Compétences 1 et 3	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation. Élaboration d'un premier plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élever d'une durée de 20 à 30 minutes.
2 (20%)	Initiation aux sports collectifs « Jeux de ballons diverses » Marquage démarquage Feintes etc.)	Compétences 2 et 3	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation. Élaboration d'un premier plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élever d'une durée de 20 à 30 minutes.
3 (60%)	Sport individuel : Acrogym Jonglerie Corde à sauter Musculation Natation	Compétences 1 et 3	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation. Élaboration d'un premier plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élever d'une durée de 20 à 30 minutes.

¹ Étant donné la disponibilité des plateaux et la situation actuelle, cette planification annuelle est sujet à changement, et cela, sans préavis. Il faut tenir compte que la chronologie des moyens d'action peut varier en fonction de la disponibilité des plateaux sportifs.